



l'oxygène
à la source

N°080-23

EXERCICE 2023 – AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE CREDITS DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL – PLAN DE GESTION MARAIS DE L'ENFER – MODIFICATION

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 35 Représentés : 5 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 3 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix heures et demie, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 27 mars 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Mme & M. Guy DEMOLIS, Julie MONTCOUQUIOL

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT,
Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

Mme & MM. Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY,
Adrien GUILMAIN, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET,
Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE,
Jean-Marc BOUCHET, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Emmanuel
GEORGES, Gérard LAMBERT

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE
Gilles VIVIAN à Claire LEPAN
Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur
Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur
Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation
Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA,
Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées
Secrétariat.

EXERCICE 2023 – AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE CREDITS DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL – PLAN DE GESTION MARAIS DE L'ENFER – MODIFICATION

Exposé de Michel BEAL,

Depuis 2018 une autorisation d'engagement de crédits de fonctionnement est votée annuellement en application des articles L 2311-3 II et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vue de la répartition prévisionnelle des dépenses liées à la mise en œuvre du plan de gestion du Marais de l'Enfer dans le cadre du Contrat de bassin Fier et lac d'Annecy.

Il y a lieu d'actualiser l'autorisation d'engagement de crédits comme suit :

Type de dépenses	Montant total TTC	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	2023
Annonces et frais divers	1 217	1 217				
Prestataire externe, via des marchés publics	95 191	14 844	20 070	10 100	13 925	36 252
2019M014 / Asters - Plan gestion	7 560	5 320	2 240			
2019M014 / Asters - Invent orthoptères	840		840			
2019M014 / LPO - Invent oiseaux + format	2 800		2 240			560
2019M015 / Asters - Plan gestion	9 524	9 524				
2019M015 / Asters - Animations estivales	4 535		4 535			
2019M015 / Asters - Animations scolaires	10 215		10 215			
2020M067 / Asters - Interv naturalistes	29 100			2 400	5 400	21 300
2020M068 / FNE - Anim, communication	30 617			7 700	8 525	14 392
Prest internes SILA - Pose écocompteurs	5 364	5 364				
2020M001 / Asters - Anim Natura 2000 / Part Marais Enfer	41 545	7 345	8 550	8 550	8 550	8 550
Totaux	143 317	28 770	28 620	18 650	22 475	44 802

Le financement est assuré par des subventions du Conseil départemental à hauteur de 60% et de Natura 2000, et par autofinancement.

La Commission des Finances a donné un avis favorable le 20 mars 2023.

Les membres du Comité sont invités à donner leur accord à l'autorisation d'engagement présentée.

**- ADOPTÉ -
à l'unanimité**

Voix POUR : 40
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services



Acte reçu à la Préfecture

Le 19 AVR. 2023

Publié le 20 AVR. 2023

20 AVR. 2023

Exécutoire le

Le Président,

Pierre BRUYERE



Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.